

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 190

Artikel: Une nouvelle de Gilbert Baechtold : le bouquet
Autor: Baechtold, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toute indépendance, ce qui a été admis, tant par les autorités, que par les milieux universitaires.

» Cette situation correspondait à un état de fait. L'industrie suisse n'a pas attendu le concours de l'Etat pour découvrir la nécessité d'une activité organisée de R-D. Les grandes entreprises suisses fondent, depuis longtemps, leur stratégie globale sur une recherche intensive. Elles entretiennent, selon le mot d'Alexandre de Muralto, de « magnifiques laboratoires de recherche ». Cependant, le nombre de ces entreprises de grande taille est relativement limité. La petite et moyenne entreprise est de règle dans la plupart des branches industrielles.

» Toutefois les conditions générales de l'activité de R-D ne cessent de se modifier rapidement ; elles se caractérisent de plus en plus par une double nécessité : consentir un effort financier croissant et envisager des programmes de recherche plus importants et plus risqués, souvent à l'échelle pluri-disciplinaire. Cette évolution pose le problème, d'une part de la taille minimale des entreprises susceptibles de faire de la recherche, d'autre part, celui de l'aide publique.

» L'industrie suisse se compose, en très grande partie, de petites et moyennes entreprises. Dans la plupart des cas, ces entreprises ne sont pas en mesure de passer le seuil de rentabilité d'une unité de recherche propre. Néanmoins, certaines pourraient contribuer utilement au renforcement du potentiel de R-D. La difficulté est de trouver des modalités d'aide qui soient en accord avec les vœux des entreprises et l'attitude des milieux industriels en général.

» Ces milieux sont encore réticents à l'égard d'une aide financière directe des autorités publiques. Ils continuent à préférer que l'autorité fédérale se contente d'entretenir un climat favorable à l'épanouissement de la recherche, notamment par une politique fiscale appropriée et par un effort d'information et de persuasion. »

5. La voie dans laquelle la Suisse s'engage : trois thèses en présence

L'examen de la situation conduit les experts à imaginer quelles sont les voies dans lesquelles la Suisse va s'engager.

Une recherche en coopération avec l'Etat ? Un financement de la recherche appliquée supporté exclusivement par l'économie ? Les avis divergent et le clivage semble net entre les grandes entreprises à caractère transnational et la majorité des firmes suisses qui ont besoin, sinon d'une coopération avec les pouvoirs publics, au moins d'une stimulation de l'Etat (« il paraît encore difficile d'envisager que l'Etat fédéral puisse fonder lui-même des instituts en coopération et les soutenir ensuite par une aide financière régulière »).

De fait, lorsqu'il s'agit de l'élaboration d'une conception plus vaste et plus ouverte de la recherche industrielle (en liaison notamment avec un certain nombre de grands buts nationaux) les experts de l'OCDE distinguent trois thèses en présence : académique, anti-interventionniste, et stimulationniste.

La première concerne des domaines qui entrent surtout dans la catégorie des recherches orientées et qui concernent d'abord le contexte socio-culturel et l'environnement. Selon les tenants de cette thèse, l'encouragement de l'Etat dans le domaine de la recherche appliquée doit être avant tout dirigé vers :

- a) La protection de la santé, ce qui comprend la recherche médicale, fondamentale et appliquée, la recherche en médecine clinique, sociale et préventive, la recherche dans le domaine de la nutrition ;
- b) La contribution à la solution des grands problèmes sociologiques, spirituels et techniques qui sont la conséquence et le résultat de la civilisation industrielle ;

c) L'éducation et l'instruction publique ;

d) Les problèmes de l'environnement.

La deuxième est claire. Elle a les faveurs des partisans d'une économie dirigée par les associations et les groupes industriels et professionnels qui continuent à considérer comme nocive toute intervention de l'Etat dans les affaires des entreprises.

La troisième thèse est celle que les experts voient s'imposer dans l'avenir, car « elle s'inscrit dans la perspective d'une « aide sans conditions », n'empiétant en rien sur la liberté de mouvement des entreprises ». Elle a reçu une formulation précise dans la formulation du conseiller aux Etats, Eric Choisy, qui suggère un système de stimulation et d'aide à deux échelons :

1. Création d'associations de recherche par branche industrielle. Ces associations seraient gérées exclusivement par les industriels de la branche. Elles seraient chargées de la recherche pour le compte de leurs adhérents ainsi que de la documentation technologique. Ces associations paraissent très voisines des instituts de recherche en

UNE NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

Le bouquet

J'ai partagé ma chambre avec trois Moscovites blondes, dormant la tête dans leurs bras, avec des rêves à haute voix russe. J'ai cohabité avec un Géorgien moustachu, dont le rasoir électrique grinçait (lorsqu'il dormait, le malheureux faisait le même bruit que ce rasoir. On croyait qu'il ronflait : non, il se rasait. On entendait grincer le rasoir : c'est alors qu'il ronflait). J'ai vécu avec deux couples sibériens, citoyens des libres espaces et du franc parler. Les épouses critiquaient ouvertement le gouvernement, le système des retraites, la paresse des fonctionnaires, l'hécatombe des aviateurs sacrifiés

coopération, forme d'organisation assez généralisée dans plusieurs pays européens tels que le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Autriche, mais qui reste relativement rare en Suisse.

2. Création d'un « Fonds national pour la recherche technique »², organe intermédiaire entre l'Etat et l'industrie, dont la gestion serait confiée à un aréopage comprenant des représentants de la Confédération, de l'industrie, des hautes écoles et du Conseil suisse de la science. Cet organe n'aurait pas seulement un rôle consultatif, il serait aussi chargé de répartir les fonds d'aide entre les différents groupes intéressés.

6. L'avis des examinateurs : une coopération urgente

Les trois examinateurs mandatés par l'OCDE, C.J.F. Böttcher (Pays-Bas), Friedrich Schneider

2 Le « rapport Cerutti », publié il y a un peu plus de deux mois, annonce en fait la fondation de ce « centre de la recherche (bis) » où le Conseil suisse de la science, notamment, ne sera pas représenté en tant que tel et où les subsides seront attribués directement aux requérants.

à la conquête de l'espace, le prix exagéré des bottes (de dames) qui là-bas ne durent que quelques mois. L'une d'elles nous décrivit même un soir avec complaisance une orgie russe en forêt, expliquant les détails, cependant que son mari se cachait dans sa casquette. J'eus aussi comme voisins un couple de militaires de Leningrad (elle adjudante, lui capitaine), qui ignoraient les civils et se comportaient dans notre pièce comme s'ils étaient seuls ! J'ai dormi également près d'une vénus d'Ukraine, aux yeux violets, qui, jour et nuit, égrenait la même lettre d'amour. Si je n'ai pas lu Pouchkine dans le texte, j'ai ainsi partagé la vie de nombreux Russes, mangé avec eux des pavots et des concombres arrosés de thé noir, appris l'art de boire de la vodka, admiré la virtuosité des femmes à passer la robe après

(RFA) et F. Joachim Weyl (Etats-Unis), ayant fait le point, esquissent la solution qu'ils préconisent pour promouvoir la création d'une infrastructure dans le domaine de la recherche appliquée et du développement, alors que dans les dix prochaines années l'industrie suisse devra faire face à une concurrence sans précédent dans tous les domaines.

Face au marché mondial

Urgence des mesures à prendre : aujourd'hui, la concentration de l'effort industriel de R-D est réelle sur trois secteurs seulement de l'économie, « alors qu'ailleurs ces activités semblent à peine suffisantes pour maintenir la position actuelle du pays sur le marché mondial ».

D'où cette conclusion des examinateurs, qui clôt le rapport de l'OCDE :

« La coopération du gouvernement et de l'industrie dans les domaines des études nationales prospectives, des problèmes de main-d'œuvre, du déploiement géographique de l'industrie, de la planification régionale et d'autres sujets, pourrait cependant être très fortement améliorée.

» Des organismes du gouvernement central ont déjà commencé à créer et utiliser des groupes d'experts multidisciplinaires pour l'exploration de secteurs moins connus et où l'on prévoit que de nouveaux efforts de recherche et de développement seront nécessaires.

» De nouvelles études intensives devront être menées afin de déterminer les moyens d'aider les petites et moyennes entreprises à exploiter des inventions et à tenter des innovations lorsque le risque est trop grand par rapport à la dimension de l'entreprise.

Des exemples

» A cette fin, on pourrait prendre en considération l'exemple japonais de la banque de risque soutenue par le gouvernement, l'exemple français de soutien des efforts de concentration dans le secteur de l'industrie où une restructuration est nécessaire, et l'exemple néerlandais de crédits gouvernementaux de développement uniquement accordés en échange d'une action concrète. »

le pyjama, et le parti qu'elles tirent de leur corpulence.

* * *

— Que faisiez-vous avec ces Russes, me demandait-on ?

— Je roulais. Ma chambre était le wagon N° 7 du Transsibérien. Parti de Moscou à 10 h. 05, il devait mettre 8 jours jusqu'à Vladivostok. Son arrivée était prévue à Novosibirsk le troisième jour à 10 h. 31, à Irkoutsk le quatrième jour à 18 h. 30 et à Kabarovsk le septième jour à 16 h. 45 (quoi qu'il en soit, nous eûmes 12 heures de retard).

* * *

— Et le paysage ?

— Le premier jour, ce fut un sapin, un bouleau, un bouleau, un sapin... Le deuxième jour, un sapin, un bouleau, un bouleau, un sapin...

Le troisième jour, je comptai les chemins : un chemin sec, un chemin boueux, un chemin boueux, un chemin sec...

Le quatrième jour, je comptai les toits : un toit de tôle, un toit de bois, un toit de bois, un toit de tôle... Le cinquième jour enfin, ce furent des champs de fleurs, rien que des fleurs, des fleurs partout.

— Des fleurs partout ?

— Oui, car ce cinquième jour monta dans notre wagon une Sibérienne à fichu, une de ces éternelles grand-mères qui sortit d'un sac un pot et un bouquet qu'elle plaça sur le rebord de la fenêtre. Un bouquet d'anémones géantes, qui boucha toute la vue. A tel point qu'aujourd'hui, je ne suis plus capable de dire si j'ai traversé cette année-là la Sibérie ou la fête des fleurs à Nice.

G. B.